

SNDE

SOCIETE NATIONALE D'EAU
SOCIETE AU CAPITAL DE 15 709 699 000 MRU
SIEGE SOCIAL AV. A.S. GHADDE – KSAR
Nouakchott



ش.و.م

الشركة الوطنية للماء
ذات رأس مال قدره 15 709 699 000
المقر الرئيسي شارع أحمد سالم ولد غده
لكصر - انواكشوط

24/08/2023

1 1 8 3 2 0 2 3

Demande de Cotation N° 13/2023 du 24/08/2023, Relative à la Construction d'un château d'eau de 100m³ et accessoire –04 bornes fontaine – 02 abreuvoir à Oum sveya moughataa de adel bagrou

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2023, la Société Nationale d'Eau (SNDE) lance la présente Demande de Cotation en vue d'obtenir les équipements, outils et autres accessoires nécessaires destinées aux interventions d'urgence des services de production, de distribution ainsi que la satisfaction des besoins de la clientèle.

La consistance de cette demande est décrite dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ci-joint (annexe I).

1. Les soumissionnaires intéressés sont priées de présenter leurs offres techniques et financières en
2. Demande de Cotation en trois exemplaires (deux originaux et une copie), et de la déposer sous plis fermé au siège de la Société Nationale d'Eau (SNDE) BP 796 Nouakchott- Mauritanie téléphone : 45 24 14 56), au plus tard le 12/09/2023 à 12 Heures TU.
3. L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée doit porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Président de la COMMISSION INTERNE des Achats de la Société Nationale d'eau, Offre relative à la Demande de cotation du 24/08/2023 relative à la « construction d'un château d'eau de 100 m³ et accessoires –borne fontaine –abreuvoir a ADEL BEGROU ».
4. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le 12/09/2023 à 12. Heures TU.
5. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
6. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cette demande de cotation peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard le 05/09/2023 à 12 Heures
7. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
I. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
II. Montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
8. La Commission, attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences de la Demande de cotation et moins disante par rapport aux autres concurrents.
9. La SNDE s'engage à assurer l'intégralité du paiement du montant du contrat moins de 60 jours après la prononciation de sa réception.
10. La SNDE n'est pas tenue de donner suite à la présente demande de cotation.
11. Cette demande de cotation et les dossiers de consultations sont consultables sur le site www.snde.mr et www.beta.mr
12. Une Caution de bonne fin de 5% du montant proposé est exigée

Le Directeur Général
HAMZATOU ABDOUL THIAM

